

# L'enseignement à distance : Enjeux pédagogiques, syndicaux et sociétaux

---

CONSEIL FÉDÉRAL, 1<sup>ER</sup>, 2 ET 3 MAI 2019

COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

# De l'enseignement à distance à la FAD : Changement de paradigme

---

- L'enseignement à distance existe depuis que la technologie moderne (postes et imprimerie) l'a rendu possible
  - Il s'est même développé pour permettre l'élargissement de l'accès à l'éducation à des groupes subalternisés
- Par contre, son imposition actuelle, au nom d'une urgence et d'une accessibilité factices se fait sur le dos
  - De la qualité de l'enseignement
  - De nos conditions de travail
  - Voire de l'existence même de notre travail tel qu'il existe aujourd'hui.

# Regards critiques sur l'enseignement à distance et le numérique

---

Sortir du discours de l'adaptation

Revenir à des enjeux pédagogiques et non économiques

Regard ni technophile ni technophobe, mais techno-critique

- Mythe de l'accessibilité (utopie de l'éducation AAA)
- Mythe de l'étudiant autonome
- Mythe de l'enseignant « accompagnateur »

# Regards critiques sur l'enseignement à distance et le numérique

---

Réaffirmer la valeur humaniste du présentiel  
Avec financement à la hauteur des besoins (régions ++)  
Enseignement à distance complément et non remplacement

Sortir de la vision néolibérale de l'économie du savoir  
Dénoncer l'approche « plan d'affaires » du *Plan d'action  
numérique en éducation* et du projet de eCampus

# Effet et cause de la « gouvernance » néolibérale

---

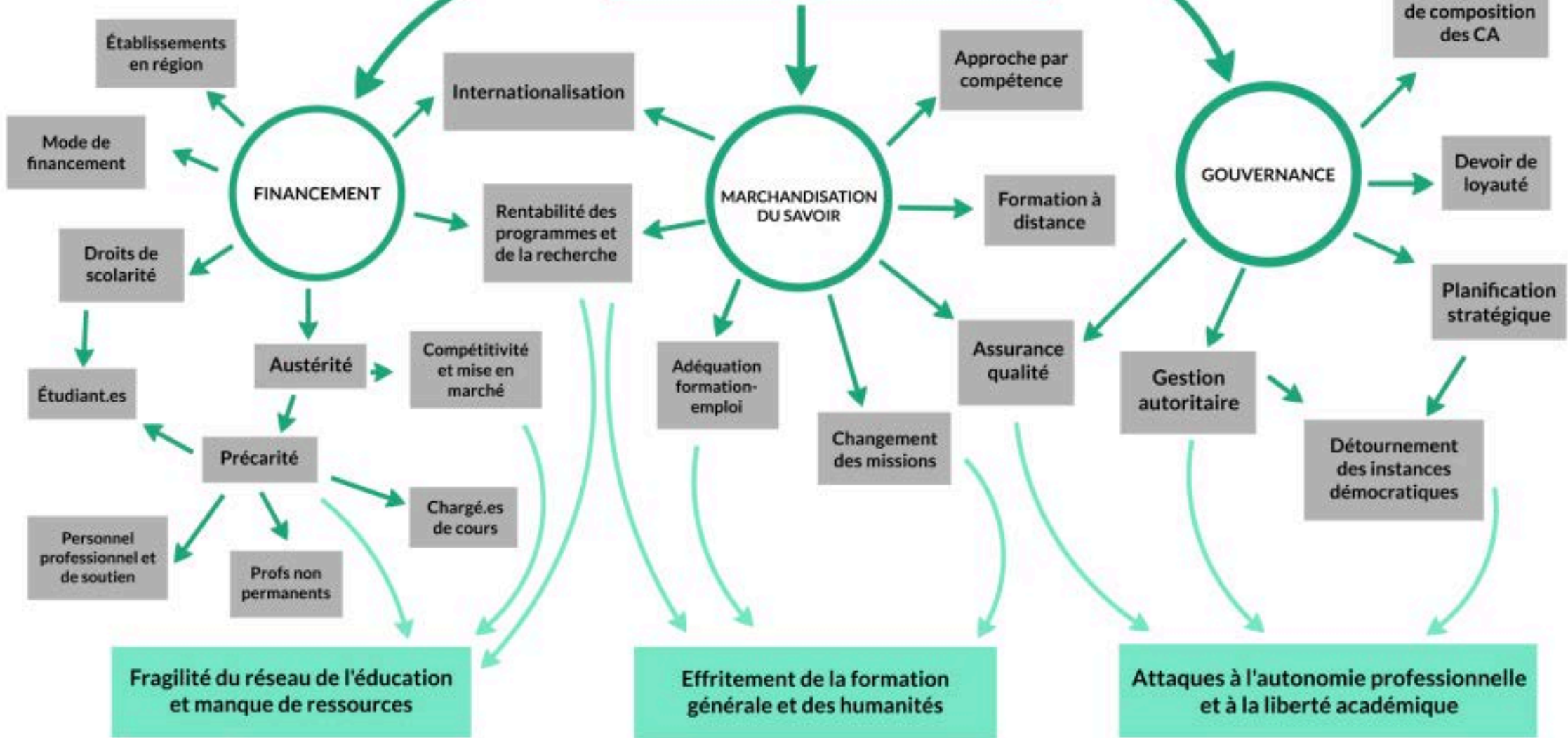
- Conséquence d'une conception marchande et gestionnaire de l'éducation
  - Depuis la Réforme Robillard (1993) jusqu'au eCampus
- Sous-financement et mal-financement (volontaire)
  - « Affamer la bête » / servitude volontaire
- Recherche de « rentabilité » par administrateurs
  - Influence des membres « indépendants » sur les CA
  - Et des « partenariats » avec (par et pour) les compagnies privées
- « Privatisation » (managérialisation / bureaucratisation)
  - de/par l'intérieur des institutions publiques.



SUIVEZ LE GUIDE ICI!



# ÉCONOMIE DU SAVOIR



# La FAD coûte cher

---

- Des « économies » faites sur le dos de la qualité de l'enseignement
  - Et de nos conditions de travail
- Des réformes antidémocratiques
  - En contradiction avec la cogestion collégiale des institutions d'enseignement supérieur
- Exemples (à ne pas suivre) de la TÉLUQ et de Laval
  - Laval : supervision des stages « à distance »
  - TÉLUQ : sous-traitance et création de nouveaux statuts d'emploi
    - Dans le dos et sur le dos des tuteurs-tutrices
- Conventionner des clauses anti-sous-traitance
  - Empêcher la création unilatérale de nouveaux statuts d'emploi

# Menaces de la FAD sur l'autonomie professionnelle

- La fragmentation de la tâche d'enseignement et sa redistribution parmi un certain nombre de spécialistes ainsi que les pressions à répondre aux besoins spécifiques des entreprises menacent le contrôle sur les contenus de cours et leur mise à jour...
  - ...notre réponse: défendre l'autonomie professionnelle sur l'ensemble de la tâche d'enseignement; réclamer du perfectionnement, tout en départageant nos besoins de formation de ce qui relève du soutien technique et institutionnel;
- Il y a des tentatives de l'employeur à faire valoir que les droits d'auteur devraient lui revenir en partie ou en totalité...
  - ... notre réponse: en vertu du principe de la liberté académique, le droit d'autrice et d'auteur doit s'appliquer de la même manière en enseignement à distance qu'en présentiel.



# Menaces de la FAD sur les emplois et les conditions de travail

---

- La formation à distance peut signifier des pertes d'emploi, une déstructuration des statuts d'emplois, une déqualification (perte de responsabilités) et une précarisation des emplois (diminution des heures de travail, etc.)...
  - ... notre réponse: réclamer des protections contre l'arbitraire patronal en enseignement à distance (sécurité d'emploi, reconnaissance de temps de travail supplémentaire, nombre d'étudiant-es par groupe, consultation des collectifs de travail, etc.) et préserver la qualité de l'enseignement tout en luttant contre la fragmentation de la tâche, la déstructuration des statuts d'emploi et la sous-traitance.
- L'enseignement à distance est présenté comme une solution pour éviter les fermetures de programmes en région. Or le sous-financement général ou ciblé persiste, la compétition entre les établissements est exacerbée (avec le eCampus, notamment), les pressions gouvernementales confinent les choix de programmes à l'adéquation formation-emploi sur l'ensemble du Québec alors que l'enseignement à distance tend à remplacer le présentiel...
  - ... notre réponse : Contrer le chantage de la FAD sur la viabilité des programmes; réclamer un financement et des mesures à la hauteur de la réalité régionale pour que les institutions d'enseignement puissent assumer toutes les dimensions de leur rôle et toutes leurs missions.

# Conditions acceptables de l'enseignement à distance

## Pourquoi et à qui offrir l'enseignement à distance?

---

- Motivation principale devrait être l'accessibilité à l'éducation :
  - pour les personnes qui ont des contraintes qui nuisent à cet accès (physiques, temporelles, géographiques, familiales et professionnelles)
  - enseignement à distance doit donc être en complément et non en remplacement d'autres formes d'enseignement
- Ne devrait être imposé à quiconque, car il
  - demande certaines aptitudes (autonomie, autodiscipline, motivation...)
  - comporte des risques de décrochage (procrastination, déconcentration...)
  - convient moins à certaines personnes (jeunes, première génération...)

# Dans quelles conditions l'enseignement à distance devrait-il être donné?

---

- En privilégiant des formules pédagogiques qui contrecarrent l'isolement et la déconcentration
- En développant des stratégies d'évaluation qui réduisent les risques de plagiat et garantissent l'équité
- En offrant de l'encadrement et du soutien (technique et pédagogique) de qualité et facilement accessible
- Tout cela, dans un cadre de travail décent pour le personnel enseignant et d'encadrement qui tient compte des besoins de perfectionnement, de soutien pédagogique, du respect de l'autonomie professionnelle et de la reconnaissance du travail effectué et de l'expertise